

SOMMET DES NATIONS UNIES SUR L'ADOPTION DE L'AGENDA POST-2015

25-27 septembre 2015

New York City – USA

NOTE D'INTERVENTION DE M. KOUMARE Madani

Thème 3 - « *Favoriser une croissance économique durable, la transformation et la promotion de la consommation et la production durables* ».

Economiste

**Président du Réseau national d'appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire du Mali
(RENAPESS-Mali)**

www.renapess.com

Membre du réseau africain d'économie sociale et solidaire (RAESS)

**Membre du Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire
(RIPESS)**

www.ripess.org

Présentée 26 septembre 2015

Les gouvernements, les institutions de coopération internationale, les ONG et associations de solidarité internationale, ont passé près de quatre décennies à développer et à mettre en œuvre, dans les pays les moins avancés, des plans stratégiques de lutte contre la pauvreté ou de réduction de la pauvreté. Les recettes stéréotypées n'ont pas été concluantes, la « facture » sociale dépasse largement les impacts de développement escomptés.

En tant qu'*organisation de promotion de l'économie sociale et solidaire*, nous croyons qu'il est temps de changer de paradigme, qu'il est plus judicieux, maintenant, d'orienter les efforts vers la création de *revenus décents pour les plus vulnérables*. Nous suscitons et accompagnons les initiatives porteuses qui créent pour les personnes vulnérables, qui ne sont pas des personnes incapables, des opportunités d'affirmer les talents d'entrepreneurs sociaux qui sommeillent en elles.

Par ailleurs, les crises économiques et financières ont mis en évidence les limites du système dominant, tout en donnant des opportunités aux organisations d'économie sociale et solidaire de faire valoir des alternatives, de démontrer qu'il existe une autre manière de penser les relations et pratiques économiques internationales qui articule harmonieusement la rigueur économique et le développement humain.

Quant à la tendance de croissance économique amorcée en Afrique depuis plus de cinq (5) ans, elle ne se traduit pas, partout, par une amélioration des indicateurs socioéconomiques.

La pauvreté et les inégalités dans l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'aux opportunités économiques, en particulier pour les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes vivant avec des handicaps persistent.

C'est dans ce contexte que depuis 2003, le RENAPESS-Mali travaille à catalyser les activités de production et de transformation à haute valeur ajoutée, basées sur l'usage de techniques et technologies accessibles aux petits producteurs, pêcheurs et artisans. Nous avons prouvé qu'il s'agit d'une avenue d'amélioration de l'accès à la santé, à l'éducation, à l'alimentation, au logement et à l'emploi décents pour ces milliers de jeunes et de femmes qui, pour des raisons de précarité économique et de conflits, résultant généralement des déficits de gouvernance politique et économique, sont contraints à l'exil, à l'immigration vers des destinations desquelles ils sont très rapidement désenchantés, s'ils arrivaient à traverser les déserts et les océans par leurs moyens de fortune.

Pour atteindre les nouveaux objectifs de développement à l'horizon 2030, les États membres qui s'engagent doivent élaborer et mettre en œuvre, localement, des politiques et actions sociales concrètes favorisant davantage :

- ✓ la recherche appliquée sur les technologies adaptées aux capacités des petits utilisateurs ;
- ✓ les initiatives et expertises pour les projets pratiques innovants dans les domaines des ressources naturelles renouvelables, de l'agriculture (sécurité et souveraineté alimentaires), de l'artisanat et des mines pour en faire des modèles de sources de croissance économique qui préservent l'équilibre des écosystèmes.

C'est ainsi qu'actuellement, le RENAPESS a permis d'insérer, à partir de mécanismes d'accès solidaire au financement et des accompagnements techniques sur mesure, près d'un millier de

femmes porteuses d'initiatives économiques et sociales dans les domaines aussi variés que la valorisation des produits agroalimentaires locaux, l'éducation préscolaire, l'aviculture, l'élevage et la fabrication de produits cosmétiques...juste au cours de l'année 2015.

A la faveur de la prise de conscience collective sur les enjeux de développement durable, il faut maintenant faire du droit au développement, un sacerdoce à même d'impulser un nouvel ordre en matière de coopération et de solidarité internationales. Les fondamentaux en seront la concertation de partenariat et l'élaboration conjointe des lignes d'action structurantes concrètes sur le terrain.

A partir de ce sommet historique, nous en appelons à la création d'une véritable alliance mondiale d'organisations sociales, non gouvernementales et d'institutions de coopération internationale pour promouvoir les nouvelles opportunités de croissance inclusive durable (*création d'emplois, de revenus, d'infrastructures socio collectifs...*)

L'Agenda-post 2015 doit inclure des stratégies de gouvernance mondiale et locale opératoires, qui ont vocation à permettre aux pays pauvres de développer des capacités autonomes d'exploiter de manière plus responsable leurs ressources naturelles et de les affecter à des programmes de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.

La dynamique amorcée dans certains pays d'Afrique et dans mon pays, le Mali, en particulier, consistant à la co-construction de politiques publiques par le gouvernement et les organisations de la société civile comme la mienne, le RENAPESS, favorise déjà la promotion d'échanges de bonnes pratiques, de discussions internationales et de mutualisation d'expertises diverses avec différents réseaux, tels que le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), *dans une approche de vision partagée.*

Nous pensons dans la même veine que davantage d'Etats doivent s'impliquer dans le Groupe Pilote International sur l'ESS et appuyer le Groupe de travail inter-agences sur l'ESS.

En fin, quelques questionnements s'imposent :

- Comment construire les nouveaux rapports de coopération internationale plus équitables ?
- Est-il permis de croire que le temps de l'action est venu et que nous sommes toutes et tous d'accord avec Saint Exupéry, quand il disait que « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* »?

Militons inlassablement ...pour la responsabilité historique de réparer, l'obligation morale ainsi que le devoir citoyen de préserver les dimensions environnementale, économique et sociale du développement pour les générations futures!